

Loisirs et Vacances Salarié 2021



Nom - Prénom - Matricule du Salarié				
Date de naissance *				
Tél. Travail - Boîte courrier				
Nature du contrat (cocher la case)	CDI	CDD	Alternants/Apprentis	Stagiaires
Date d'entrée * - Fin de contrat (CDD)				
Adresse Personnelle *				
Smartphone *				
Mail associé *				

*** Facultatif (à remplir si changement de situation)**

Composition du foyer*

Nom	Prénom	Date Naissance	Lien Parenté	*Ressources actuelles Enfant - de 25 Ans

Précalculer votre QF mensuel	
Revenu Imposable	
12*Nbre de parts	
Nbre parts célibataire = 1,25	

Chèque Vacances Salarié		
Qté offerte par le CE	Qté tarif réduit 50%	Total commandé
0,00 €	0,00 €	0,00 €

Fait à Valence, le :

Signature du Salarié :

PIECES A JOINDRE : voir au verso

Dépôt des dossiers :

Envoi par mail à
ou

sylvie.cethales@free.fr
annemarie.cethales@free.fr

(à défaut, dépose au SECRETARIAT du C.S.E 1er Etage BAT A.5)

Dépôt des 1ers dossiers avant le 23/04/21

EN CAS DE TENTATIVE DE FRAUDE, LE CSE SE RESERVE LE DROIT D'UNE PART, DE NE PAS VERSER L'ALLOCATION, ET D'AUTRE PART D'ENGAGER DES POURSUITES.

RESERVE AU SECRETARIAT	
QF	
Crédit Alloué	
Dossier	

Calendrier des commandes	
23/04/2021	
21/05/2021	17/09/2021
25/06/2021	10/12/2021

Tourner la page SVP

Dématérialisation ou chèques périmés, faites les démarches sur internet, votre CSE se charge d'expédier vos chèques.

Grille spécifique Année 2021 - Impact COVID-19

Tranche	Quotient familial en Euro	Montant CSE	Financé à 50 %	Total financé CSE	Montant Total CV
T0	Inférieur ou égal à 520 €	1 050 €	0 €	1 050 €	1 050 €
T1	Compris entre 521 € et 900 €	1 000 €	0 €	1 000 €	1 000 €
T2	Compris entre 901 € et 1110 €	950 €	0 €	950 €	950 €
T3	Compris entre 1111€ et 1220 €	900 €	0 €	900 €	900 €
T4	Compris entre 1221 € et 1340 €	850 €	0 €	850 €	850 €
T5	Compris entre 1341 € et 2000 €	820 €	0 €	820 €	820 €
T6	Supérieur à 2001 €	800 €	0 €	800 €	800 €

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les salariés du site ayant au moins **4 mois d'ancienneté**.

Pour les CDD, stagiaires, alternants ou apprentis, n'ayant pas d'avis d'imposition, le calcul se fera avec une fiche de paie de l'année 2021.

La commission sociale peut étudier les réclamations motivées par rapport à une situation financière délicate.

(par exemple : cas des contrats de 4 mois et plus à cheval sur 2 années , cas des contrats prolongés, ...)

PIECES A JOINDRE

Photocopie recto verso avis d'imposition ou de non imposition 2020 ou feuille de paie 2021.

Les salariés mariés ou "Pacsés" ou vivant maritalement doivent fournir les éléments justificatifs permettant de reconstituer les ressources du foyer.

En cas de non présentation de l'une de ces pièces, les allocations correspondant à la tranche 6 seront accordées.

Seuls les dossiers complets seront traités.

Cas particuliers :

Tous les cas litigieux ou particuliers seront soumis pour examen et décision à la Commission Sociale.